<u>Abonnez-vous (https://courrier-picard-espace-abonnement.lavoix.com/cat%C3%A9gories/courrier-picard)</u>

ENVIRONNEMENT

Entre Clermont et Fitz-James, la Brèche retrouvera bientôt son cours « normal »

Des travaux visant à rétablir la continuité écologique de la Brèche sont en cours.

Par Anne Kanaan | Publié le 17/10/2018



rigitte et Catherine s'étaient perdues de vue durant des dizaines d'années. Adolescentes, elles aimaient passer du bon temps au niveau du moulin à eau du petit Fitz-James, équipé d'un barrage situé sur le bras nordest de la Brèche.

C'est grâce aux réseaux sociaux, que les deux amies d'enfance se retrouvent, il v a seulement quelques jours. Elles décident alors de retourner sur ce lieu qui

a marqué leur jeunesse, mais voilà que ce mercredi, elles se retrouvent face à une barrière de chantier qui leur interdit le passage. « Il y a une quarantaine d'années, on venait ici avec nos petits copains! On cueillait des noisettes et on pêchait des poissons... Je me souviens qu'un monsieur venait pour ouvrir et fermer les vannes. »

La fin du chantier prévue pour décembre

Si elles doivent faire demi-tour, c'est que le syndicat mixte du bassin-versant de la Brèche effectue, depuis fin septembre, des travaux de rétablissement de la continuité écologique de la rivière au niveau de deux anciens moulins, du Pont-de-Pierre à Clermont et celui de petit Fitz-James, principalement utilisés dans le temps pour produire de la farine. Mais aujourd'hui, ces vestiges sont devenus obsolètes, voire dangereux. « Le moulin de Clermont a été construit avant la Révolution mais leur usage est désormais abandonné. Ils représentent même un danger car ils ne sont pas entretenus », explique Maxime Minnebo, technicien rivières du syndicat. Il poursuit : « Afin de garantir un cycle de vie normal dans la rivière, l'eau doit être en mesure de bouger librement. Les barrages retenaient l'eau qui devenait stagnante. Elle se réchauffe donc plus vite et manque d'oxygène pour cette rivière censée regorger de truites ».

Les travaux semblent donc indispensables. « *Une loi passée en 2012 oblige les propriétaires de moulins, à restaurer la continuité écologique de la rivière,* explique Lou Renaud, technicienne continuité écologique au syndicat mixte. *Un des objectifs est de restaurer le passage des poissons et les sédiments »*. Selon les deux experts, une eau dynamique est également propice à l'auto-épuration : « *Elle se nettoie beaucoup plus facilement.* »

Si les travaux du Pont-de-Pierre sont achevés, il faudra attendre décembre pour voir le chantier de Fitz-James se terminer. À ce moment, ce bras de la Brèche aura repris son « cours normal » : « Nous allons détourner la rivière de 150 mètres. Les deux bras ont été créés par l'homme, à Fitz-James, l'aspect n'est pas naturel, un coude à 90 degrés a été formé. Nous utilisons donc le champ communal qui se trouve à proximité du moulin pour recréer le lit de la rivière et nous utiliserons la terre que l'on a retirée en creusant pour combler l'ancien parcours, une fois qu'il aura été asséché », précise Lou Renaud.

Le coût total des deux chantiers s'élève à 330 000 euros, le tout, financé par l'agence de l'eau Seine-Normandie.

Anne Kanaan